

SMAIO

Société anonyme

2 place Berthe Morisot

Parc Technologique

69800 SAINT-PRIEST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

SMAIO

Société anonyme

2 place Berthe Morisot
Parc Technologique
69800 SAINT-PRIEST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société SMAIO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SMAIO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 25 avril 2024

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Vanessa GIRARDET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

3.2 BILAN

En euros	Notes	31.12.2023			31.12.2022	31.12.2021
		Brut	Amort. Dépré	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	4.6	5 906 374	3 623 825	2 282 549	2 310 612	2 503 263
Immobilisations corporelles	4.6	1 523 016	774 074	748 941	999 172	1 165 383
Immobilisations financières	4.6	145 399	-	145 399	140 793	593 013
Actif immobilisé		7 574 789	4 397 899	3 176 889	3 450 577	4 261 659
Stocks et en-cours	2.1	1 237 990	192 257	1 045 733	1 436 140	1 579 591
Créances clients	2.2	437 885	-	437 885	447 135	382 495
Autres créances	2.2	3 738 759	-	3 738 759	926 268	1 454 002
Disponibilités	6.1.5	6 760 767	-	6 760 767	5 688 539	573 804
Actif courant		12 175 401	192 257	11 983 144	8 498 082	3 989 892
Total actif		19 750 190	4 590 156	15 160 033	11 948 660	8 251 551

En euros	Notes	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
		Net	Net	Net
Capital social		993 444	993 444	686 747
Primes d'émission		7 212 411	7 212 411	0
Réserves		4 818	4 818	4 818
Autres réserves		1 786 311	1 786 311	1 786 311
Report à nouveau		(251 118)	(3 096 768)	0
Résultat de l'exercice		1 058 468	2 845 649	(3 096 768)
Capitaux propres	8.2	10 804 333	9 745 865	(618 892)
Provisions	5.1	47 462	81 332	0
Total provisions pour risques et charges		47 462	81 332	0
Emprunts et dettes financières	6.1	3 060 427	644 602	7 781 939
Groupe et associés	-	-	-	2 031
Dettes fournisseurs	2.3	610 161	762 137	559 469
Autres dettes	2.3	637 651	714 724	527 004
Total dettes		4 308 239	2 121 463	8 870 443
Total passif		15 160 033	11 948 660	8 251 551

ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2023

3.1 COMPTE DE RESULTAT

En euros	Notes	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Chiffre d'affaires	2.4	7 623 025	2 441 869	2 129 996
Production immobilisée	2.5	1 067 950	745 737	870 417
Production stockée		-	-	345
Reprises sur provisions et transfert de charges	2.6	187 487	37 878	75 916
Autres produits		58 631	3 910	152
Produits d'exploitation		8 937 092	3 229 394	3 076 826
Achats consommés marchandises et autres		(1 300 095)	(1 044 180)	(1 180 602)
Autres achats et charges externes		(2 177 616)	(1 699 873)	(1 224 394)
Impôts et taxes		(85 419)	(67 185)	(64 874)
Salaires et traitements		(2 181 702)	(1 998 718)	(1 935 493)
Charges sociales		(939 016)	(869 123)	(893 604)
Dotations aux amortissements et provisions		(1 322 111)	(1 451 728)	(1 091 539)
Autres charges		(194 280)	(94 545)	(47 267)
Charges d'exploitation		(8 200 239)	(7 225 351)	(6 437 773)
Résultat d'exploitation		736 853	(3 995 958)	(3 360 946)
Produits financiers		154 547	6 630	0
Charges financières		(221 142)	(18 546)	(40 714)
Résultat financier	6.3	(66 595)	(11 916)	(40 714)
Résultat courant avant impôts		670 258	(4 007 873)	(3 401 660)
Produits exceptionnels		4 767	7 404 206	2 658
Charges exceptionnelles		(23 107)	(771 241)	(6 269)
Résultat exceptionnel	2.7	(18 340)	6 632 965	(3 611)
(Charges) / Produits d'impôts sur les résultats	7	406 550	220 557	308 503
Résultat net		1 058 468	2 845 649	(3 096 768)

3.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Résultat net	1 058 468	2 845 649	(3 096 768)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 322 111	1 212 639	986 477
Amortissements exceptionnels des immobilisations cédées	-	164 857	-
Provisions	(119 524)	254 181	105 062
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	111 020	14 060	3 675
Charges exceptionnelles non décaissable	-	606 384	-
Capacité d'autofinancement	2 372 075	5 097 769	(2 001 554)
Variation des stocks et en cours	460 968	(14 306)	138 775
Variation des créances clients	9 250	(64 640)	(159 807)
Variation des dettes fournisseurs	(151 977)	195 741	136 053
Variation des autres créances et autres dettes	(2 889 563)	721 266	(629 607)
Trésorerie provenant du BFR	(2 571 322)	838 062	(514 586)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(199 247)	5 935 831	(2 516 140)
Acquisitions d'immobilisations	(1 154 837)	(830 255)	(1 273 980)
Cessions d'immobilisations	-	-	2 574
Autres variations	10 486	(89 011)	(2 591)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 144 351)	(919 266)	(1 273 997)
Augmentation de capital	-	7 519 107	2 400 000
Emission d'emprunts	2 542 250	0	4 123 849
Remboursement d'emprunts	(131 083)	(7 430 000)	(2 400 000)
Autres variations	4 658	(7 337)	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	2 415 826	81 770	4 123 849
Variation de trésorerie	1 072 228	5 098 334	333 712
Trésorerie à l'ouverture	5 688 539	590 205	240 092
Trésorerie à la clôture	6 760 767	5 688 539	573 804
Trésorerie active à l'ouverture	5 314 690	216 356	240 092
Trésorerie active à la clôture	6 386 918	5 314 690	199 955
Variation de trésorerie active	1 072 228	5 098 334	(40 137)
Trésorerie passive à l'ouverture	373 849	373 849	-
Trésorerie passive à la clôture	373 849	373 849	373 849
Variation de trésorerie passive	-	0	373 849
Variation de trésorerie	1 072 228	5 098 334	333 712

ANNEXE

1. ACTIVITE

SMAIO (Software, Machines and Adaptative Implants in Orthopaedics), basée à Lyon, est spécialisée dans la fabrication de dispositifs médicaux pour le traitement chirurgical des déformations du rachis.

SMAIO a été fondée en 2009 par Philippe et Pierre Roussouly, s'appuyant sur un groupe de chirurgiens possédant une forte expertise dans le traitement des pathologies de la colonne vertébrale avec un intérêt particulier pour la restauration de l'équilibre et de la balance sagittale des patients.

Historiquement, la Société a été acquise en 2016 par le Groupe japonais Otsuka Medical Device Ltd qui l'a rapprochée d'une autre société dans le secteur du rachis dont il était propriétaire, sa filiale KISCO Co, en vue de créer un nouvel acteur innovant développant des technologies avant-gardistes pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale. L'année 2022 a marqué une étape importante dans le développement de la Société avec le retrait total du Groupe Japonais Otsuka Medical Device et sa filiale KISCO Co, et une opération réussie d'introduction en bourse de la Société.

La Société fournit aux chirurgiens une solution complète - comprenant des programmes de formation, une assistance à la planification chirurgicale s'appuyant sur une base de données appelée KEOPS de plus de 100 000 cas, des implants de dernière génération personnalisés avec la mise à disposition de tiges sur mesure et un registre d'analyse de données cliniques - regroupée dans une plateforme dénommée i-kontrol adressant de manière holistique les différentes étapes auxquelles sont confrontés ces professionnels de santé lorsqu'ils opèrent les patients.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2023 se résument comme suit :

2.1 PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS

A. Commercial

Le chiffre d'affaires de SMAIO sur l'exercice 2023 s'élève à 7,6 millions d'euros, en forte progression par rapport à la même période sur l'exercice 2022, soit une augmentation de 5,2 millions d'euros se répartissant entre :

Le segment ventes d'implants et d'instruments, qui représente 55% du chiffre d'affaires total de la Société, toujours soutenu par le dynamisme de ses distributeurs pour 1,1 million d'euros, et particulièrement au Danemark, et une relative stagnation sur le marché historique français qui atteint 1,1 million d'euros.

En complément, la Société est le fournisseur exclusif de sa filiale Américaine SMAIO USA en kits d'implants et d'instruments afin de lui donner les moyens de pénétrer ce marché hautement rémunérateur et vecteur de croissance.

Le segment prestation de services qui se compose :

- des ventes de licences de la plateforme Keops, pour 1% du chiffre d'affaires total ;
- de la facturation du paiement d'étape auprès de NuVasive dans le cadre contractuel du développement d'une version customisée de son logiciel de planification chirurgicale Keops représentant 37% du chiffre d'affaires total de la Société à fin décembre 2023 ;
- de la facturation des moyens déployés par la Société, dans le cadre de ses fonctions opérationnelles pour sa filiale Américaine SMAIO USA et pour une part représentant 7% du chiffre d'affaires total de la Société.

B. Développement Produits

La Société continue son programme de développement de ses produits pour être en mesure d'offrir une gamme complète d'implants à ses clients actuels et d'en conquérir de nouveaux à l'international.

Les principaux développements de l'exercice ont porté sur :

- la mise au point d'une vis pédiculaire polyaxiale ;
- la mise au point d'une solution stérile pour son système de fixation rachidienne Kheiron ;
- la fourniture de tiges pré-cintrées sur-mesure en fonction des radios préopératoires des patients ;
- la mise au point de guides de perçage morpho-adaptées permettant un positionnement optimal des implants dans les pédicules vertébraux ;
- le développement de l'évolution de son logiciel de planification chirurgicale Keops Balance Analyzer 3D.

En parallèle, la Société a également engagé une part de ses ressources au développement d'une solution customisée de son logiciel de planification chirurgicale dans le cadre de son contrat de licence avec la Société NuVasive, acteur majeur dans le marché de la colonne vertébrale.

C. Stratégie et Organisation

SMAIO vise à se développer en poursuivant trois objectifs :

- Devenir le leader de la planification du réalignement chirurgical en s'appuyant notamment sur le partenariat mené avec NuVasive pour distribuer largement son offre, principalement aux Etats-Unis, au travers de sa filiale américaine SMAIO USA, et en concentrant ses investissements sur la collecte et l'exploitation de données patients grâce notamment à l'intelligence artificielle.
- Démontrer le potentiel de son instrumentation Kheiron pour exécuter de façon précise la planification chirurgicale en développant quelques centres américains majeurs qui seront amenés

dans les années qui viennent à jouer le rôle d'ambassadeurs pour démontrer la performance clinique des implants développés par SMAIO et en formant d'autres chirurgiens à son utilisation.

- Développer des outils innovants comme des guides et des trackers en impression 3D pour permettre de faire le lien entre planification et exécution chirurgicale et assurer ainsi à la chirurgie rachidienne plus de précision, une meilleure répétabilité et en définitive des résultats plus performants et plus sûrs pour les patients.

Pour atteindre ces trois objectifs, SMAIO s'appuie sur un effectif d'une quarantaine de collaborateurs hautement qualifiés et passionnés, et a recours significativement à la sous-traitance pour son outil de production (hors tiges sur-mesure) et pour la distribution de ses produits à l'export.

La stratégie de la Société vise à cibler les centres les plus en pointe pour mettre en œuvre le réalignement vertébral planifié en créant une relation scientifique amorcée grâce à des programmes éducatifs scientifiques appelés sagittal alignment academy.

D. Partenariat

Dans le courant du premier trimestre 2022, la Société a signé avec NuVasive, leader mondial dans les innovations technologiques de la colonne vertébrale, un « Contrat de Souscription NuVasive » et un « Contrat de Licence NuVasive ». En vertu des termes du Contrat de Licence NuVasive, les parties co-développeront une version customisée pour NuVasive de la plateforme i-plan de SMAIO (incluant les logiciels KEOPS, Balance Analyzer 3D, et SPIDER Plan et les services associés) dénommée « NuVasive Planning Solution » et proposeront en parallèle des services d'analyses d'images associés au sein de la « NuVasive planning solution ».

Les termes des contrats conclus avec NuVasive sont détaillés dans le paragraphe I.A.1.c. Accord de partenariat industriel et capitalistique avec la société NuVasive du rapport annuel d'activité et résumés pour les principaux ci-dessous :

- une prise de participation de 4,5 millions d'euros dans le capital de la Société réalisée dans le cadre de son introduction en bourse ;
- un 1^{er} paiement d'étape de 3 millions de dollars, versé en 2023 à la Société à l'occasion de l'obtention de l'enregistrement 510(k) par la FDA aux États-Unis de la première version du logiciel de planification customisé pour NuVasive, appelé la NuVasive Planning Solution V1 ;
- un 2^{ème} paiement d'étape de 2 millions de qui sera versé à la Société lors de l'obtention de l'enregistrement 510(k) par la FDA aux États-Unis de la deuxième version du logiciel de planification customisé pour NuVasive, appelé la NuVasive Planning Solution V2 ;
- NuVasive versera à la Société un forfait prédéfini pour chaque demande de planification d'un cas sur la NuVasive Planning Solution V1 et V2 ;

Il est précisé que ce partenariat, qui prévoit des clauses de co-exclusivité sur le marché américain, laisse à la Société la liberté d'y diffuser ses propres solutions de planification bénéficiant des améliorations technologiques co-développées avec NuVasive, mais uniquement via sa propre force de vente, ainsi que l'ensemble de son offre d'implants Kheiron et K-rods (ce dernier n'étant pas inclus dans l'accord) en direct ou via son réseau de distributeurs. L'accord prévoit également que la Société ne propose pas ses propres solutions aux clients de la « NuVasive Planning Solution ». L'ensemble de ces dispositions contractuelles s'appliqueront à SMAIO sur le marché américain jusqu'au terme de son contrat avec NuVasive, au plus tard fin janvier 2027.

NuVasive est le 3^{ème} acteur mondial de la colonne vertébrale avec un chiffre d'affaires de 1,202 milliard de dollars sur l'exercice fiscal 2022. La société basée à San Diego (Californie) a été créée en 1997, elle emploie plus de 2 700 personnes et est présente dans 40 pays historiquement Cotée sur le Nasdaq (code NUVA).

Le 1^{er} septembre 2023 Globus Medical, société américaine cotée sur le Nasdaq (code GMED) qui produit et commercialise une gamme complète d'instrumentations et implants rachidiens et générant sur l'exercice fiscal 2022 un chiffre d'affaires de 1,022 milliard de dollars sur l'exercice fiscal 2022, a annoncé la finalisation de son acquisition de NuVasive.

Cette fusion par échange de titres a été présentée avec un objectif de concurrencer directement la société américaine Medtronic sur son activité rachidienne, actuellement leader mondial avec un chiffre d'affaires de 4,456 milliards de dollars sur l'exercice fiscal 2022 pour l'activité « crâne et rachis ».

A la date du présent rapport financier et des informations à disposition de la Société, Globus Medical, via NuVasive, détient 15.55% du capital de la Société SMAIO.

Suite à la fusion entre NuVasive et Globus Medical, les dirigeants de cette dernière sont désormais les interlocuteurs désignés quant à l'avenir de la collaboration avec SMAIO. Dans ce contexte, une discussion est en cours entre les dirigeants de Globus Medical et SMAIO pour définir les contours futurs de cette collaboration entre les deux sociétés.

2.2 FINANCEMENTS

Fort de son introduction en bourse en avril 2022 avec une admission aux négociations de ses actions sur le système multilatéral de négociations organisé Euronext Growth® d'Euronext Paris dans le cadre d'une offre globale à prix ferme de 5,54 euros, la Société a continué à sécuriser sa capacité financière au travers de la mise en place de deux financements non dilutifs :

- 1,0 million d'euros sous forme d'un prêt Bpifrance Innovation R&D de maturité 8 ans avec un différé de remboursement de 3 ans ; et
- 1,5 million d'euros sous forme de deux emprunts de 0,75 million euros chacun de maturité 4 ans auprès d'un pool bancaire composé de BNP Paribas et Société Générale.

Ces différents moyens financiers doivent permettre à la Société de mettre en œuvre sa stratégie de pénétration du marché américain et de développer ses solutions logicielles de planification chirurgicale.

2.3 INFORMATIONS A PRENDRE EN COMPTE DANS LE CADRE DE LA GUERRE EN UKRAINE

La guerre en Ukraine, est sans effet sur l'activité et les résultats de l'exercice 2023 de la Société.

3.4 NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2023

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

NOTE 1: PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Bases de préparation

Les états financiers annuels de SMAIO sont établis en euros, conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et modifié par ses règlements dont le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 et ont été arrêtés par le Conseil d'administration en application du principe de continuité d'exploitation après avoir pris en compte les informations dont il dispose pour l'avenir et, en particulier les prévisions de trésorerie établies pour les 12 prochains mois. Le bien-fondé de ce principe a été apprécié en fonction de la capacité de la Société au cours des 12 mois postérieurs à la date d'arrêté des comptes à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières à court terme grâce à une capacité d'autofinancement positive et/ou en générant des ressources financières suffisantes prenant notamment en compte les hypothèses suivantes :

- la montée en puissance du partenariat avec Globus Medical, axé sur le développement d'une version customisée pour Globus Medical de la plateforme i-plan, permettant le développement d'une activité récurrente d'analyse d'images pour le compte des clients de Globus Medical utilisant la plateforme co-développée ;
- le développement de la commercialisation de la solution i-Kontrol en Europe, aux Etats-Unis et en Australie. Pour ce faire, la Société s'appuiera sur sa propre force commerciale, et sur un réseau de distributeurs et d'agents.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits au bilan est selon les cas, le coût historique ou la valeur d'apport. Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2023 sont identiques à ceux de l'exercice précédent.

La préparation des états financiers nécessite l'élaboration d'estimations et d'hypothèses réexaminées de façon continue (telles que projections d'évolution du chiffre d'affaires dans le cadre du calcul de la provision pour rotation lente des stocks, données prospectives dans le cadre du calcul des indemnités de départ à la retraite).

Ne dépassant aucun des trois seuils fixés par l'art. R233-17 (effectif inférieur à 250 salariés, chiffre d'affaires annuel inférieur à 48M€, total bilan inférieur à 24 M€), et en application de l'art R233-15 du Code de commerce, la Société n'a pas procédé à l'établissement de comptes consolidés au titre de l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, la Société n'a pas connaissance de changement d'estimation ayant un effet significatif sur la période. Les conséquences estimées les plus probables à la date d'arrêt des comptes sur l'activité de la Société, relatives à la guerre en Ukraine sont détaillées au paragraphe 2.3.

1.2 Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction ou au cours de la couverture de change mise en place, le cas échéant.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan. En cas de perte de change latente à la clôture, une provision est enregistrée à hauteur du risque non couvert.

NOTE 2: DONNEES OPERATIONNELLES

2.1 Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués d'implants et d'instruments (ancillaires) fabriqués en sous-traitance. Les produits finis entrés en stocks sont valorisés sur la base du prix réel d'achat, incluant les frais d'approche et hors frais de commercialisation. Les sorties de stocks sont valorisées sur la base du premier article entré, premier article sorti, ou méthode dite FIFO.

Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2023			31.12.2022	31.12.2021
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Implants	719 129	(192 257)	526 872	838 990	1 034 707
Instruments	504 299	-	504 299	580 365	541 329
Autres	14 563	-	14 563	16 785	3 555
Total	1 237 990	(192 257)	1 045 733	1 436 140	1 579 591

La baisse du stock d'implants et d'instruments en valeur brute constatée entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023 s'explique par la vente par la Société, de kits d'implants et d'instruments et de stock de sécurité, à sa filiale américaine SMAIO USA.

La Société a pris en compte le risque d'obsolescence des implants, principalement pour les tailles dites extrêmes, dont la consommation dans les kits mis à disposition des établissements de santé est faible, en comptabilisant à la fin de l'exercice 2023 une provision pour dépréciation des stocks de 0,19 million d'euros représentant 27% du stock brut d'implants.

2.2 Créances clients, autres créances et charges constatées d'avance

Les créances clients et autres créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

La Société n'a pas recours au factoring permettant de mobiliser plus rapidement l'encaissement des créances clients.

Les créances clients, autres créances et charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2023			31.12.2022	31.12.2021
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Créances clients	437 885	-	437 885	447 135	382 495
Créances fiscales	941 549	-	941 549	848 228	896 125
Comptes courants intragroupe	2 632 059	-	2 632 059	-	-
Autres créances	52 291	-	52 291	10 263	749
Avances et acomptes fournisseurs	-	-	-	35 621	25 838
Autres créances	3 625 899	-	3 625 899	894 112	922 712
Charges constatées d'avance	112 860	-	112 860	32 156	531 290
Total actifs	4 176 644	-	4 176 644	1 373 403	1 836 497

L'en-cours des créances clients brutes reste stable par rapport à l'exercice 2022, retraduisant les efforts continus de la Société dans le suivi des délais de règlement de ses clients.

Les créances clients dont l'espérance de recouvrement serait fortement improbable feraient l'objet d'une provision pour dépréciation pour leur montant total hors TVA. Cette situation est sans objet au 31 décembre 2023.

L'évolution des créances clients entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023 s'établit comme suit :

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
SMAIO USA	-	-	-
Créances Groupe	-	-	-
Créances hors groupe	437 885	447 135	382 495
Total des créances clients	437 885	447 135	382 495

Les créances clients détenues sur la filiale SMAIO USA pour une valeur de 2,6 millions d'euros ont été reclassées au 31 décembre 2023 en compte courant.

Les créances fiscales comprennent le crédit d'impôt recherche au titre des exercices 2019 et 2020 à hauteur de 0,45 million d'euros au total et le crédit d'impôt recherche de l'exercice 2023 pour 0,40 million d'euros ainsi que des crédits de TVA à récupérer.

Les créances de crédit impôt recherche concernant les exercices 2019 et 2020 ont été préfinancées à hauteur de 374 milliers d'euros et encaissées en août 2021 sur un montant total de 452 milliers d'euros (voir Note 6.1.2 « Evolution des dettes financières des Etats financiers »). La différence correspond à la retenue de garantie pratiquée par l'organisme financeur. Elle sera versée à la Société lorsque l'organisme aura lui-même été crédité par l'Administration fiscale de la totalité du montant des créances à l'issue de la période de remboursement avec une échéance de recouvrement de décembre 2023 pour la créance 2019 et du dernier trimestre 2024, pour la créance 2020. A la date d'établissement du rapport les services de l'administration fiscale n'avaient toujours pas procédé au règlement de la créance relative au crédit d'impôt recherche 2019.

Dans le cadre de ses échanges commerciaux avec sa filiale américaine SMAIO USA, la Société a mis en place sur l'exercice 2023 une convention de compte courant avec la filiale SMAIO USA. Au 31 décembre 2023, la position du compte courant est débitrice à hauteur de 2,6 millions d'euros.

Au 31 décembre 2023, les comptes courants intragroupe se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2023			31.12.2022	31.12.2021
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Compte courant SMAIO USA	2 632 059	-	2 632 059	-	-
Total comptes courants intragroupe	2 632 059	-	2 632 059	-	-

Les échéances des créances se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2023	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Autres immobilisations financières	145 399	-	145 399
Créances clients	437 885	437 885	-
Créances fiscales	941 549	941 549	-
Comptes courants intragroupe	2 632 059	2 632 059	-
Autres créances	4 829	4 829	-
Avances et acomptes fournisseurs	-	-	-
Charges constatées d'avance	112 860	112 860	-
Total	4 274 581	4 129 182	145 399

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participation et des dépôts et cautionnements versés ainsi que de la position nette du contrat de liquidité après constatation des variations de différentiels de prix d'achat / vente aux moments des transactions et des titres de participation et des dépôts et cautionnements versés. (Voir Note 4.6 « Variation des immobilisations et amortissements au cours de l'exercice 2023 »).

Les créances fiscales à 1 an au plus comprennent les crédits d'impôt recherche 2019, 2020 et 2023 pour un total de 0,85 million d'euros et des crédits de TVA à récupérer.

2.3 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et les autres dettes s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Dettes fournisseurs	610 161	762 137	559 469
Dettes sociales	529 301	610 195	447 686
Dettes fiscales	35 370	61 213	41 843
Autres dettes	44 366	21 692	8 194
Total autres dettes	609 036	693 100	497 723
Produits constatés d'avance	28 615	21 624	29 281
Total dettes	1 247 812	1 476 861	1 086 473
<i>dont part à moins d'un an</i>	<i>1 247 812</i>	<i>1 476 861</i>	<i>1 086 473</i>

La variation des dettes fournisseurs est directement rattachable à la fin de la première phase du plan d'investissement mis en place par la Société afin de donner les moyens en kits d'implants et d'instruments à sa filiale SMAIO USA pour adresser le marché Américain.

L'évolution des dettes fournisseurs entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023 s'établit comme suit :

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
SMAIO USA	-	-	-
Dettes groupe	-	-	-
Dettes hors groupe	610 161	762 137	559 469
Total des dettes fournisseurs	610 161	762 137	559 469

Les dettes fiscales constatent les charges fiscales à payer ainsi que le prélèvement à la source sur l'Impôt sur Revenu des salariés de la Société.

Les produits constatés d'avance sont constitués pour leur totalité des abonnements à la base de données KEOPS constatés sur la période postérieure à la clôture de l'exercice.

Les charges à payer incluses dans les différents postes du passif se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Dettes financières	5 411	753	8 090
Dettes fournisseurs	188 334	179 349	342 543
Dettes sociales	386 423	464 895	328 491
Dettes fiscales	21 616	5 573	21 524
Autres dettes	37 828	21 692	7 957
Total	639 612	672 262	708 605

2.4 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert de propriété, c'est-à-dire après l'expédition des produits en ex-works lorsque les implants et instruments sont vendus à des distributeurs. Lorsque la Société livre directement les établissements de santé, les implants et instruments sont mis en dépôt. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés dans les actifs. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou éventuellement les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

En euros	31.12.2023			31.12.2022			31.12.2021		
	France	Export	Total	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	1 071 025	3 127 284	4 198 309	1 057 389	1 271 804	2 329 193	1 250 632	772 227	2 022 859
Prestations de services	38 497	3 386 219	3 424 716	43 417	69 259	112 676	41 900	65 237	107 137
Total chiffre d'affaires	1 109 521	6 513 503	7 623 025	1 100 806	1 341 063	2 441 869	1 292 532	837 464	2 129 996

Les ventes de marchandises sont constituées des facturations par la Société d'implants aux hôpitaux et cliniques en France, et d'implants et d'ancillaires aux distributeurs à l'étranger ainsi qu'à sa filiale SMAIO USA. Voir les commentaires sur l'évolution du chiffre d'affaires au paragraphe 2. Evolution de l'activité du rapport d'activité annuel.

Les prestations de services correspondent aux redevances perçues des centres hospitaliers pour l'utilisation du logiciel KEOPS de planification et de suivi chirurgical des patients ainsi que la constatation d'un paiement d'étape de 2,8 millions d'euros suite à l'obtention d'homologations 510(k) par la FDA et grâce à l'accord de partenariat et de licence conclu par la Société avec NuVasive et enfin des prestations de services facturées à sa filiale SMAIO USA dans le cadre de la mise à disposition de ses fonctions opérationnelles.

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
SMAIO USA	2 573 942	-	-
Total ventes et refacturations intragroupe	2 573 942	-	-
Hôpitaux et cliniques France	1 071 025	1 057 389	1 250 632
Distributeurs	1 104 615	1 248 030	768 576
Licences Keops	99 095	103 579	104 194
Paiement d'étape	2 765 232	-	-
Autres	9 116	32 871	6 593
Total ventes et refacturations hors groupe	5 049 083	2 441 869	2 129 996
Total chiffre d'affaires	7 623 025	2 441 869	2 129 996

2.5 Production immobilisée

La production immobilisée comprend l'activation des frais de R&D et des dépenses de brevets et traduit les efforts soutenus de la Société en matière d'innovation.

2.6 Reprises sur provisions et transfert de charges

Ce poste est constitué principalement d'une reprise de provision pour rotation lente des stocks dont la variation est mécaniquement corrélée à la diminution de la valeur de stock de la Société. En complément il comprend une reprise de provision pour risque suite à la résolution d'un litige salarié courant du 1^{er} semestre 2023 ainsi que de transferts de charges liés aux avantages en nature octroyés aux employés de la Société sur l'exercice 2023.

2.7 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant émane des activités dans lesquelles la Société est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales, incluant les cessions et les mises au rebut d'instruments et de matériels.

Le résultat exceptionnel résulte des évènements ou opérations inhabituels ne se rapportant pas à l'activité opérationnelle, et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Dans le cadre de la gestion d'un contrat de liquidité mise en œuvre le 6 avril 2022, la Société a constaté un mali sur acquisition de titres en autocontrôle d'un montant de 18 340 euros régulièrement comptabilisé en résultat exceptionnel.

2.8 Incidences des variations de change sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation

Sur l'exercice 2023 les variations de change étaient sans effet sur la comparabilité des états financiers, la société réalisant une large partie de son chiffre d'affaires récurrent en France et facturant ses distributeurs et clients à l'étranger majoritairement en euros.

NOTE 3 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

3.1 Effectif

L'effectif par collège se répartit comme suit :

	31.12.2023			31.12.2022			31.12.2021		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres et ingénieurs	13	13	26	11	12	23	12	12	24
Employés et techniciens	6	5	11	5	3	8	3	5	8
Total	19	18	37	16	15	31	15	17	32

L'effectif comprend 37 personnes à temps complet dont 1 en contrat d'apprentissage. L'effectif moyen sur l'exercice 2023 s'est élevé à 33 personnes.

3.2 Régime de retraites et avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légales et complémentaires) se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leurs sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à comptabilisation de provisions, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par la convention collective dont dépend SMAIO (Industries de la Métallurgie) ne fait pas l'objet de versement à une compagnie d'assurance ou de provision. L'engagement correspondant est cependant évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans ou âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement,
- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 43,6 % pour les cadres et 36,4 % pour les non-cadres ;
- taux de revalorisation des salaires : 2% ;
- mode de départ : à l'initiative du salarié ;
- table de mortalité : TV 88/90 par sexe ;
- mobilité annuelle : en fonction du collègue (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, faible pour les cadres, avec un taux de rotation quasi nul au-delà de 55 ans, et moyen pour les non cadres avec un taux de rotation quasi nul au-delà de 60 ans ;
- taux d'actualisation : 3,17 % (inflation comprise), basé, à la date de l'évaluation, sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros (Corporate bonds AA10+) pour une durée équivalente à celle des engagements, en application de la recommandation de l'ANC.

La couverture des indemnités de fin de carrière ne fait pas l'objet de provision dans les comptes de SMAIO. Les droits acquis évalués au 31 décembre 2023 s'élèvent à 25 778 euros contre 32 899 euros sur l'exercice 2022.

Les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

3.3 Médaille du travail

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision, la convention collective applicable ne prévoyant pas de disposition particulière en la matière.

3.4 Paiements fondés sur des actions

Par délibérations en date du 17 octobre 2023, le Conseil d'administration (agissant sur délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 22 octobre 2021, aux termes de sa 16ème résolution) a décidé de la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites composé d'un nombre maximum de 52.283 actions gratuites (soit environ 1,00% du capital social de SMAIO au jour de ladite décision), au profit des membres du personnel salarié de SMAIO.

En outre, ces actions gratuites seront définitivement acquises par les bénéficiaires susvisés sous réserve de la réalisation d'un certain nombre de conditions telles que listées dans le règlement du plan d'actions gratuites afférent.

Aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces plans conformément aux dispositions de l'article 624-6 du PCG.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites autorisés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, sont les suivantes au 31 décembre 2023 :

Année de mise en place du plan	Nombre d'actions gratuites autorisées	Nombre d'actions gratuites allouées	Nombre d'actions gratuites acquises	Nombre d'actions restant à émettre	Année d'acquisition
2023	52 283	52 283	0	52 283	2026
Total	52 283	52 283	0	52 283	

3.5 Compte Personnel de Formation (CPF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées à la suite d'une décision mutuelle entre le salarié et la Société sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et la Société, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif ;
- démission ou licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

La contribution annuelle de la Société au titre du CPF (0,2% de la masse salariale) est versée aux Opérateurs de Compétences Agréés (OPCO) qui assurent par conséquent le financement des futures formations réalisées dans ce cadre.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

4.1 Test de dépréciation effectué sur les actifs amortissables

Lorsque des évènements ou des situations nouvelles sont susceptibles de constituer un indice de perte de valeur affectant les actifs corporels et incorporels, un test consistant à comparer la valeur comptable à la valeur actuelle, déterminée comme étant la plus élevée de la valeur d'usage et de la valeur vénale, est réalisé. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur comptable à la valeur actuelle si cette dernière est inférieure.

4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de développement, les brevets et les licences. Les frais de développement lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciales, sont inscrits à l'actif et sont amortis sur 5 ans. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Les brevets et licences sont amortis sur 1 à 5 ans en fonction de leur durée d'utilisation.

4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique. Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- des frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- des remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à la Société selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différenciés.

Les dépenses ultérieures sur immobilisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, sauf celles engagées pour prolonger la durée de vie du bien.

Les ancillaires faisant partie des kits mis à disposition des établissements de santé clients sont immobilisés jusqu'à leur retour ou leur remplacement pour cause de casse, de perte ou d'obsolescence.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation selon la méthode exposée dans la Note 4.1 « Test de dépréciation effectué sur les actifs amortissables ».

Les amortissements sont de nature linéaire et calculés en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations :

- installations techniques et matériels : de 3 à 12 ans ;
- matériels de démonstration : 3 ans ;
- kits d'instruments : 5 ans ;
- matériel de bureau et informatique, et mobilier : de 3 à 4 ans ;
- installations générales et agencements : 8 ans ;
- Emballages récupérables : 5 ans ;

4.4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire, établie en fonction des critères suivants, est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif :

- valeur d'usage déterminée en fonction de l'actif net réévalué de la filiale et de ses perspectives de rentabilité ;
- valeur par référence à des transactions récentes intervenues sur des sociétés du même secteur ;
- valeur par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés générés par la filiale.

Une dépréciation n'est toutefois comptabilisée que lorsque la filiale a atteint un rythme d'exploitation normal suivant sa phase de lancement s'il s'agit d'une création, ou lorsque la phase d'intégration est achevée s'il s'agit d'une acquisition.

Le périmètre des filiales et leurs pourcentages de contrôle sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Siège social	Pourcentage de contrôle
SMAIO USA	At ORCOM 60 Broad Street, Ste 3502, 10004 NY, USA	100%

SMAIO USA détenue à 100% par SMAIO a été créée en date du 17 octobre 2022.

4.5 Actions en autocontrôle

Les actions SMAIO en autocontrôle sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode du premier entré premier sorti (FIFO). Les résultats de cession sont inscrits en résultat financier.

Au 31 décembre 2023, le portefeuille d'actions en autocontrôle s'analyse de la manière suivante :

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Contrat de liquidité	13 237	18 635	-
Total actions SMAIO	13 237	18 635	-

4.6 Variation des immobilisations et amortissements au cours de l'exercice 2023

La variation des immobilisations se présente comme suit :

Valeurs brutes – En euros	01.01.2023	Acquisitions	Cessions	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Frais de développement	4 717 418	991 768	-	5 709 186	4 717 418	4 033 900
Brevets et droits similaires	88 015	-	-	88 015	88 015	88 015
Logiciels et licences	84 941	-	-	84 941	84 941	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	24 232	-	24 232	-	-
Immobilisations incorporelles	4 890 374	1 016 000	-	5 906 374	4 890 374	4 121 915
Installations techniques et matériels	367 872	4 799	-	372 670	367 872	364 539
Matériels de démonstration	98 512	27 843	(14 417)	111 937	98 512	100 257
Kits d'instruments	1 007 835	84 040	(178 061)	913 814	1 007 835	915 052
Matériel informatique et de bureau	80 847	22 156	-	103 002	80 847	72 207
Autres immobilisations	21 592	-	-	21 592	21 592	17 002
Immobilisations corporelles	1 576 657	138 837	(192 478)	1 523 016	1 576 657	1 469 057
Dépôts et cautionnements	68 312	9 623	-	77 935	68 312	73 513
Titres de participation	-	-	-	-	-	519 500
Autres immobilisations financières	87 573	20 082	(40 191)	67 464	87 573	-
Immobilisations financières	155 885	29 705	(40 191)	145 399	155 885	593 013
Total valeurs brutes	6 622 916	1 184 542	(232 669)	7 574 789	6 622 916	6 183 985

Amortissements – En euros	01.01.2023	Acquisitions	Cessions	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Frais de recherche & développement	2 434 672	1 027 395	-	3 462 067	2 434 672	1 565 999
Brevets et droits similaires	64 736	12 083	-	76 818	64 736	52 653
Logiciels et licences	80 355	4 585	-	84 941	80 355	-
Immobilisations incorporelles	2 579 763	1 044 063	-	3 623 826	2 579 763	1 618 652
Installations techniques et matériels	94 042	41 200	-	135 243	94 042	53 092
Matériels de démonstration	58 563	25 935	(7 084)	77 413	58 563	21 092
Kits d'instruments	361 482	193 364	(74 374)	480 472	361 482	177 875
Matériel informatique et de bureau	58 826	14 690	-	73 516	58 826	46 730
Autres immobilisations	4 572	2 859	-	7 430	4 572	4 885
Immobilisations corporelles	577 484	278 048	(81 458)	774 074	577 484	303 674
Immobilisations financières	15 091	-	(15 091)	-	15 091	-
Total amortissements	3 172 338	1 322 111	(96 549)	4 397 900	3 172 338	1 922 326

Valeurs nettes – En euros	01.01.2023	Augmentations	Diminutions	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Immobilisations incorporelles	2 310 611	(28 062)	-	2 282 549	2 310 611	2 503 263
Immobilisations corporelles	999 173	(139 211)	(111 020)	748 942	999 173	1 165 383
Immobilisations financières	140 794	29 705	(25 100)	145 399	140 794	593 013
Total valeurs nettes	3 450 578	(137 569)	(136 120)	3 176 889	3 450 578	4 261 659

Les principales variations des postes d'immobilisations s'analysent comme suit :

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour la Société. Les principaux frais engagés sur l'exercice 2023 portent sur :

- le développement d'une solution customisée de son logiciel de planification chirurgicale dans le cadre de son contrat de licence avec la Société NuVasive
- le développement de l'évolution de son logiciel de planification chirurgicale
- la mise au point d'une vis pédiculaire polyaxiale
- la mise au point d'une solution stérile pour son système de fixation rachidienne Kheiron
- la fourniture de tiges pré-cintrées sur-mesure en fonction des radios préopératoires des patients
- la mise au point de guides de perçage morpho-adaptées permettant un positionnement optimal des implants dans les pédicules vertébraux

Le montant des frais de développement ainsi capitalisés au titre de la période s'élève à 1 016 000 euros contre 683 518 euros en 2022.

2/ Le matériel de démonstration correspond à des articles spécifiquement marqués et identifiés qui ne peuvent faire l'objet de vente et qui sont utilisés par les services commerciaux et marketing lors de sessions de formation ou de présentation de produits à l'occasion de salons professionnels. Le matériel de démonstration est amorti sur une durée de 3 ans.

3/ Pour la réalisation des chirurgies, la Société met à disposition de ses clients des kits composés d'instruments et d'implants. Ces matériels sont consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 5 ans. Le développement de l'activité peut conduire la Société à augmenter et renouveler les actifs utilisés par ses clients. Sur l'exercice 2023, en tant que fournisseur exclusif de sa filiale Américaine SMAIO USA, la Société a vendu une partie de ses kits, d'instruments initialement comptabilisés en actif immobilisés, à cette dernière pour un montant de 1 110 070 euros.

4/ Les immobilisations financières sont constituées des dépôts et cautionnements versés et des actions liées au contrat de liquidité.

Pour rappel, le contrat de liquidité a été mis en place en 2022 avec un apport de 100 000 euros en numéraire. Au 31 décembre 2023, la position nette du contrat après constatation des variations de différentiels de prix d'achat / vente aux moments des transactions se monte à 63 834 euros .

4.7 Contrats de location

4.7.1 Locations financement

Aucune immobilisation n'a été acquise par voie de location financement ou conférant une option de racheter l'équipement à l'échéance du contrat.

4.7.2 Locations simples

Certains équipements (matériels informatiques, logiciels, flotte de véhicules) font l'objet de contrats de location sur des périodes de 3 à 5 ans.

Les locations simples concernent principalement le loyer pour l'exercice 2023 de 1 18 059 euros hors taxe du siège social à Saint-Priest selon un bail de 10 ans contracté le 1^{er} avril 2020, ainsi que depuis le 2^{ème} semestre 2021 la prise à bail d'une surface additionnelle initialement dédiée aux activités robotiques de la Société et maintenant dédiée à absorber les besoins liés à l'expansion de l'activité rachidienne pour un loyer sur la période de 25 055 euros hors taxe.

L'évolution constatée du montant des locations simples correspond essentiellement à la diminution d'engagement dans le temps des deux baux commerciaux à échéance au 1^{er} avril 2030.

Les engagements de location simple se résument comme suit :

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
A un an au plus	204 614	192 896	166 200
Entre 1 et 5 ans	617 609	615 382	569 519
Entre 5 ans et 10 ans	185 535	319 789	509 325
Total	1 007 758	1 128 067	1 245 043

Les baux peuvent être dénoncés régulièrement à l'issue de chaque période de location de 3 ans à partir de la date de commencement du contrat, en respectant un préavis de 6 mois. En complément la société bénéficie d'un droit à dénonciation des baux au 30 juin 2025, en respectant un préavis de 6 mois.

NOTE 5 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

5.1 Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un élément passé, existant indépendamment d'actions futures, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour la Société un décaissement probable sans contrepartie dont le montant peut être évalué de façon fiable.

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Provisions pour risques	47 462	81 332	-
Provisions pour charges	-	-	-
Provisions pour risques et charges	47 462	81 332	-

La provision pour risques constatée dans les comptes de la société sur l'exercice 2022 concernait un litige lié à une clause de non-concurrence non levée par la Société. Fin mai 2023 le litige ayant été soldé la provision pour risque a été reprise dans les comptes de la Société.

Le Société a transféré l'ensemble de ses positions débitrices et créditrices avec sa filiale SMAIO USA en compte courant libellé en dollars. Une provision pour risque de change d'un montant de 47 462 euros a été constaté dans les comptes afin de tenir compte de l'évolution de la parité EUR/USD.

5.2 Passifs éventuels

Un passif éventuel représente :

- une obligation potentielle résultant d'un évènement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un évènement incertain qui n'est pas sous le contrôle de la Société ;
- une obligation actuelle résultant d'un évènement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable ou soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

La Société n'a pas connaissance de passif éventuel matériel au 31 décembre 2023.

NOTE 6 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

6.1 Endettement financier net

L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires, sous déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Au 31 décembre 2023, l'endettement financier net de la Société s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Dettes financières long terme	2 681 167	270 000	-
Crédits court terme et banques	379 260	374 602	7 781 939
Endettement financier brut	3 060 427	644 602	7 781 939
Disponibilités	(6 760 767)	(5 688 539)	(573 804)
Endettement financier net	(3 700 340)	(5 043 938)	7 208 135

Les dettes financières long terme augmentent significativement par rapport à 2022 au travers de l'octroi par Bpifrance d'un prêt Innovation R&D d'un montant de 1,0 million d'euros en juin 2023 avec un différé de paiement entraînant la première échéance de remboursement à mars 2026 et de maturité 8 ans.

La société a également contracté sur juin 2023 deux emprunts de 0,75 million d'euros chacun auprès de BNP Paribas et Société Générale d'une maturité de 4 ans dont le décaissement est intervenu respectivement en septembre 2023 et en octobre 2023.

En rapport avec les moyens engagés pour déployer ses différentes solutions sur le territoire Américain, la Société a également mis en place avec Bpifrance une assurance prospection pour un montant brut de 84 500 euros dont le premier versement de 42 250 euros a eu lieu en janvier 2023,

le solde devant être encaissé suivant les conditions au contrat avec une période maximale de 24 mois.

6.1.1 Analyse des dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Au 31 décembre 2023, l'ensemble des dettes financières est contracté en euros, à taux fixe et se ventile comme suit :

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Emprunt KiSCO Co Ltd	-	-	7 400 000
Emprunt Bpifrance	1 000 000	-	-
Emprunt BNP	691 936	-	-
Emprunt SG	721 982	-	-
Avance remboursable Bpifrance	225 000	270 000	-
Avance conditionnée Bpifrance	42 250	-	-
Mobilisation de créances	373 849	373 849	373 849
Intérêts courus sur emprunts	4 305	-	7 498
Intérêts courus à payer	1 106	753	592
Dettes financières	3 060 427	644 602	7 781 939

6.1.2 Évolution des dettes financières

L'évolution des dettes financières s'analyse comme suit :

En euros	01.01.2023	Emissions	Remboursements	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Emprunt KiSCO Co Ltd	-	-	-	-	-	7 400 000
Emprunt Bpifrance	-	1 000 000	-	1 000 000	-	-
Emprunt BNP	-	750 000	(58 064)	691 936	-	-
Emprunt SG	-	750 000	(28 018)	721 982	-	-
Avance remboursable Bpifrance	270 000	-	(45 000)	225 000	270 000	-
Avance conditionnée Bpifrance	-	42 250	-	42 250	-	-
Mobilisation de créances	373 849	-	-	373 849	373 849	373 849
Intérêts courus sur emprunts	-	4 305	-	4 305	-	7 498
Intérêts courus à payer	753	1 106	(753)	1 106	753	592
Total	644 602	2 547 661	(131 835)	3 060 427	644 602	7 781 939

Le poste emprunt augmente sensiblement suite à la contractualisation avec Bpifrance d'un emprunt de 1 million d'euros et d'une assurance prospection de 0,04 million d'euros dont les conditions sont décrites en Note 6.1 « Endettement financier net ».

Suite à la fusion de SYLORUS ROBOTICS intervenues en octobre 2022, une avance remboursable d'un montant initial de 300 000 euros octroyée par Bpifrance et initialement comptabilisée dans les livres de SYLORUS ROBOTICS a été reprise dans les livres de la Société sur l'exercice 2022.

Le plan de remboursement par amortissement constant s'étale sur une période allant jusqu'au 30 septembre 2026.

Les mobilisations de créances sont relatives au préfinancement des créances de Crédit Impôt Recherche des exercices 2020 et 2019 réalisé auprès d'un établissement financier, sous déduction de retenues de garanties.

A la date d'établissement du rapport les services de l'administration fiscale n'avaient toujours pas procédé au règlement de la créance relative au crédit d'impôt recherche 2019 dont la période de recouvrement initiale prenait échéance en décembre 2023.

6.1.3 Maturité des dettes financières à long terme

Les échéances des dettes financières à long terme se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2023	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 413 917	348 942	1 864 976	200 000
Intérêts courus sur emprunts	4 305	4 305	-	-
Autres dettes financières	267 250	67 500	199 750	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Total	2 685 472	420 746	2 064 726	200 000

6.1.4 Maturité des dettes financières à court terme

Les échéances des dettes financières à court terme se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2023	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Mobilisation de créances	373 849	373 849	-	-
Intérêts courus bancaires	1 106	1 106	-	-
Total	374 955	374 955	-	-

6.1.5 Analyse de la trésorerie et des disponibilités

Les disponibilités comprennent les liquidités ainsi qu'éventuellement les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

La trésorerie évolue comme suit :

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Disponibilités	6 698 030	5 688 539	573 804
Intérêts courus à recevoir	62 737	-	-
Trésorerie et équivalents	6 760 767	5 688 539	573 804

Le tableau de flux de trésorerie établi sur la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 met en évidence l'utilisation de la trésorerie sur l'exercice.

6.1.6 Taux moyen de la dette financière

Le taux moyen de la dette financière sur emprunt bancaire évolue comme suit :

	31.12.2023
Euro (EUR)	5.57 %

Les intérêts relatifs à la mobilisation des créances de Crédit Impôt Recherche des exercices 2020 et 2019 ont été précomptés par l'organisme de financement sur la base d'un taux d'intérêt annuel de 1,3%.

Les avances récupérables et conditionnées accordées par Bpifrance sont sans intérêt.

6.1.7 Instruments financiers de couverture

L'essentiel des approvisionnements de la Société est réalisé en euros. Les ventes à sa filiale SMAIO USA sont réalisées dans sa devise fonctionnelle, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise du pays. La filiale n'a donc pas de risque de variation de taux de change sur ses achats mais SMAIO a un risque de change sur une partie de son chiffre d'affaires qu'elle peut couvrir en fonction des opportunités de marché.

Afin de sécuriser des fluctuations des taux de change le paiement d'étape de 3M\$, facturé à son partenaire NuVasive, la Société a mis en place auprès de BNP Paribas une couverture de change à terme sur le montant total de la facturation à un taux garanti de 1,0849 USD / EUR en date du 28 juillet 2023.

6.2 Avances conditionnées et remboursables

Les avances émanent d'attributions par Bpifrance d'aides à l'innovation et à la prospection commerciale.

Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte des plans de remboursement en cours. Une avance conditionnée a été accordée par Bpifrance sur l'exercice 2023 dont les conditions sont décrites en paragraphe 6.1 « Endettement financier net ».

6.3 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Coût de l'endettement financier net	(35 559)	(3 454)	(28 792)
Dividendes reçus de SMAIO USA	-	-	-
Résultat de change	(53 191)	-	-
Produits d'intérêts sur dépôt à terme garantis	128 574	6 630	-
Produits des placements non garantis	(73 285)	-	-
(Dotations) / Reprises nets aux provisions pour pertes de change	(47 462)	-	-
(Dotations) / Reprises nets aux dépréciations des titres de participation	-	-	-
(Dotations) / Reprises nets aux dépréciations des titres en auto-contrôle	15 091	(15 091)	-
(Dotations) / Reprises nets aux dépréciations des comptes courants	-	-	-
Autres produits / (charges)	(763)	-	(11 922)
Résultat financier	(66 595)	(11 915)	(40 714)

L'augmentation du coût de l'endettement est la résultante directe de la mise en place des 3 emprunts, sur l'exercice 2023, tels que décrits en paragraphe 6.1 « Endettement financier net ».

Le résultat de change négatif de 0,05 million d'euros provient principalement de la différence de changes constatée lors du paiement de 3 millions de dollars effectués par NuVasive en juin 2023.

L'évolution du résultat financier est directement impactée par la constatation de la perte de valeur après cession de la totalité des parts d'un fond de placement immobilier. A la date d'écriture de ce rapport la Société ne détient plus de placements non garantis.

Dans le cadre de ses échanges courants avec sa filiale américaine SMAIO USA, la Société a mis en place un compte courant libellé en dollars pour lequel une réévaluation est calculée en fonction de l'évolution des taux de conversion EUR/USD.

6.4 Engagements hors bilan liés aux financements

6.4.1 Engagements donnés dans le cadre d'emprunts moyens termes

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Nantissements de fonds de commerce (1)	1 500 000	-	-

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie des deux emprunts de 750 000 euros chacun émis en juin 2023

6.4.2 Engagements reçus dans le cadre d'emprunts moyens termes

En euros	31.12.2023	31.12.2022	30.06.2021
Contre-garanties BPI	750 000	-	-

NOTE 7 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

L'évolution de la charge d'impôt s'établit comme suit :

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Crédit impôt recherche	(393 332)	(255 830)	(297 259)
Crédit d'impôt famille	-	(4 184)	(11 244)
Crédit d'impôt mécénat	(13 218)	-	-
Impôt Société	-	39 457	-
Charge / (produit) d'impôt	(406 550)	(220 557)	(308 503)

Suite au retraitement des charges et des produits non déductibles le résultat fiscal au 31 décembre 2023 est positif pour 709 959 euros.

Après imputation sur le bénéfice fiscal, les pertes fiscales reportables cumulées de SMAIO s'élèvent à 6 757 046 euros au 31 décembre 2023.

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

8.1 Evolution du Capital

Le capital social est composé au 31 décembre 2023 de 5 228 651 actions d'une valeur nominale de 0,19 euro chacune, pour un montant total de 993 443,69 euros. Le nombre d'actions en autocontrôle a évolué comme suit :

En euros	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Nombre d'actions autorisées	5 228 651	5 228 651	-
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	5 228 651	5 228 651	-
Valeur nominale en euros	0,19	0,19	-
Nombre d'actions en circulation en fin de période	5 228 651	5 228 651	-
Nombre d'actions à droit de vote double	-	-	-
Nombre d'actions propres	13 237	18 635	-

8.2 Variation des capitaux propres

Les variations des capitaux propres sur l'exercice s'analysent comme suit :

En euros	01.01.2023	Augmentation	Diminution	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Capital social	993 444	-	-	993 444	993 444	686 747
Prime d'émission	7 212 411	-	-	7 212 411	7 212 411	-
Réserve légale	4 818	-	-	4 818	4 818	4 818
Réserves Spéciale	1 744 730	-	-	1 744 730	1 744 730	1 744 730
Autres réserves	41 581	-	-	41 581	41 581	41 581
Prime d'apport	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau	(3 096 768)	2 845 649	-	(251 118)	(3 096 768)	-
Résultat de l'exercice 2023	-	1 058 468	-	1 058 468	-	-
Résultat de l'exercice 2022	2 845 649	-	(2 845 649)	-	2 845 649	-
Résultat de l'exercice 2021	-	-	-	-	-	(3 096 768)
Capitaux propres	9 745 865	3 904 117	(2 845 649)	10 804 333	9 745 865	(618 892)

8.3 Dividendes payés au cours de l'exercice

Néant

8.4 Emission, rachat et remboursement de titres d'emprunt

Néant

NOTE 9 : AUTRES INFORMATIONS

9.1 Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la Société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de SMAIO ont évolué comme suit :

Actionnaires	Répartition du capital et des droits de vote au 31.12.2023		Répartition du capital et des droits de vote au 31.12.2022		Répartition du capital et des droits de vote au 31.12.2021	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
SYLORUS SCIENTIFIC SA *	2 782 031	53,21%	2 768 606	52,95%	2 714 456	75,10%
Jean-Charles Roussouly	907 676	17,36%	900 000	17,21%	900 000	24,90%
NuVasive	813 015	15,55%	813 015	15,55%	-	-
Flottant	725 929	13,88%	747 030	14,29%	-	-
TOTAL	5 228 651	100,00%	5 228 651	100,00%	3 614 456	100,00%

* La société SYLORUS SCIENTIFIC SA est détenue à hauteur de 80,00% par Monsieur Philippe Roussouly, Président-Directeur-Général de SMAIO

9.2 Informations relatives aux parties liées

La Société détient 100% de sa filiale SMAIO USA, voir paragraphe 9.5 « Liste des filiales et participations ».

9.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes de la Société relatifs à l'exercice 2023 et figurant au compte de résultat sont les suivants :

Montants HT en euros	2023	2022	2021
Audit			
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels	31 000	28 000	15 000
Services autres que la certification des comptes	-	6 500	4 000
Total honoraires	31 000	34 500	19 000

9.4 Evènements postérieurs à la clôture

Néant

9.5 Liste des filiales et participations

Les montants ci-dessous sont exprimés en euros.

Sociétés	Total des capitaux propres	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus *		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés à la société mère
			Brute	Nette					
SMAIO USA	(718 626)	100%	-	-	2 632 059	-	334 719	(727 051)	-

* La société SMAIO USA ayant été créée avec un apport en capital nul, et aucune prime d'émission n'étant associée, les titres sont alors inscrits à l'actif du bilan de SMAIO (société mère) pour un montant nul.